

CHAMPIONNAT R2 Mixte Zone C

**Attention 2 manches le samedi Louvarel
1 manche le dimanche Ciblière**

16 et 17 Mai 2026

5

Etangs Louvarel et Ciblière–DOMMARTIN (71)

Louvarel : étang privé appartenant à la communauté de commune : droit de pêche à acquitter pour les entrainements éventuels
Concernant le championnat le club prend en charge financièrement le droit de pêche.

*Organisé par le CDPSed 71 et le club compétition des Amis du Solnan
avec le soutien de l'AAPPMA de Dommartin les Cuiseaux et du BLI*



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

PROGRAMME

Samedi 16 Mai 1^{ère} Manche

Etang de Louvarel

Accueil des compétiteurs : Parking Louvarel

Rendez-vous à partir de 06h00- Pointage –consignes -règlement

06h30 : tirage au sort

08h00 : Signal contrôle des esches et amorces.

09h20 : Amorçage.

09h30 : Début de la manche.

12h25 : Signal 5 dernières minutes.

12h30 : Fin de la manche



Samedi 16 Mai 2^{ème} Manche

Etang de Louvarel

Distribution des fiches à la fin de la manche du matin

14h00 : Signal contrôle des esches et amorces.

14h50 : Amorçage.

15h00 : Début de la manche.

17h55 : Signal 5 dernières minutes.

18h00 : Fin de la manche.



Dimanche 17 Mai 3^{ème} Manche

Etang de la Ciblière

08h00 : Distribution des fiches.

09h30 : Signal contrôle des esches et amorces.

10h20 : Amorçage.

10h30 : Début de la manche.

13h25 : Signal 5 dernières minutes.

13h30 : Fin de la manche.

14h30 : Repas et Palmarès



Parcours de pêche : Etang Louvarel

Ciblière

Profondeur : sous la 3 m => 1,50 m à 2,00 m	- 1.5 à 2 m
Sous la 13m00 => 2,00 m à 3,00 m	- 1.5 à 2 m
Au plus profond => 3,00 m	- 2 m

Poissons dominants : gardons, rotengles, brèmes, carassins, Chats (Louvarel)

REGLEMENTATION

Règlement FFPSed - 3 manches de 3 heures.

Le championnat se déroulera **en 3 secteurs de x pêcheurs avec classement par secteurs à chaque manche:**

Concernant Louvarel – Dépose du matériel en voiture prévoir chariot pour changement de place entre les 2 manches	Concernant Ciblière : prévoir chariot
---	--

Cannes limitées à 13m00 - Moulinet 8m

Esches : 1 litre dont 1/4 litre de fouillis et 1/4 litre de vers de terre non coupés
(Par manche) - Présentation des esches dans des boîtes mesures.

Amorces : 12 litres (toutes amorces confondues prêtes à l'emploi, terre comprise)
L'amorce doit être vierge de toutes esches au début de chaque manche.
Le tamisage est interdit après le passage des contrôleurs.

Poissons pesés vivants – Bourriche obligatoire **Classement** : 1 point par gramme

Arbitre : Jean-Jacques Boureille

Inscriptions : à envoyer à **Thomas Jean Pierre** avant le 30 Avril

Phone : 06 28 20 87 02

Mail : jeanpierrethomas61@gmail.com

En cas de forfait prévenir :

Thomas Jean-Pierre : responsable championnat

Responsable local : (renseignements complémentaires)

Jean-Jacques Boureille (Président du club local – Tél : 06 61 56 57 39)

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve (trophées)

BUFFET - BUVETTE - TOMBOLA

Sandwichs pour le samedi midi – A réserver le matin

**On vous propose un repas le dimanche 17 mai 2026 sur RESERVATION
au local de la Ciblière au tarif de 12 Euros**

Menu :

Macédoine de légumes-Jambon blanc
Bœuf Bourguignon – coquillettes
Dessert
Café

Réservations repas à Boureille Jean-Jacques par téléphone au 06-61-56-57-39

Ou mail : jean-jacques.boureille@orange.fr

A réserver avant le 09 Mai